

Désignation de l'entreprise SARL 6NRJ – CHAMPSAUR															Néant		*							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le									
										13 1 1 2 2 0 2 3					13 1 1 2 2 0 2 2									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires				209					210										
	Production vendue	{	biens						215				214	20 497				24 664						
														services *										
					217					218														
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222											
	Production immobilisée *												224											
	Subventions d'exploitation reçues												226											
	Autres produits												230	0										
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)														232	20 497				24 664					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234											
	Variation de stock (marchandises) *												236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240											
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242	8 296				7 774						
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243					244	195				181					
	Rémunérations du personnel *												250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252											
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)				255					254	8 846				8 846					
	Dotations aux provisions												256											
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259					262												
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260																	
Total des charges d'exploitation (II)														264	17 337				16 801					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270	3 161				7 863					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								(III)				280											
	Produits exceptionnels								(IV)				290											
	Charges financières								(V)				294	4 442				2 018						
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347					300												
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348																	
	Impôts sur les bénéfices *								(VII)				306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)														310	(1 281)				5 845					
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												312					314	1 281			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318											
	Provisions non déductibles *												322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés				247					Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*								248					330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)				249									251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999											
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997									
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone franche urbaine (44 octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			342							
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991														
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies))	345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				350						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352					354	1 281				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)														356									
	Déficits antérieurs reportables : *5.2....1.7.4 dont imputés sur le résultat :																		360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370					372	1 281				

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise

SARL 6NRJ – CHAMPSAUR

Néant

*

Adresse de l'entreprise

QUARTIER LA CLAPIERE

05200 EMBRUN

Numéro SIRET *

51800218300029

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122023		31122022		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *		028	030	93 140	96 056	104 902	
	Immobilisations financières *(1)		040	042				
	Total I (5)		044	048	93 140	96 056	104 902	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres *(3)	072	074	938	938	447	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	3 340	3 340	11 902		
	Charges constatées d'avance *	092	094	2 333	2 333	1 173		
	Total II	096	098	6 611	6 611	13 521		
	Total général (I+II)	110	112	195 806	93 140	102 666	118 423	
	PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
					1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 010	1 010			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134		(52 173)	(58 019)			
	Résultat de l'exercice	136		(1 281)	5 845			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		(52 444)	(51 163)			
	Total II	154						
	Provisions pour risques et charges	156						
	Emprunts et dettes assimilées	164						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		2 169	2 568			
DETTES (4)	Fournisseurs et comptes rattachés	169			1			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	172						
	Comptes courants d'associés	173		152 942	167 018			
	Autres dettes	175						
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		155 110	169 586			
	Total général (I + II + III)	180		102 666	118 423			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 6NRJCH en Euros.

OSMOSE

6NRJ – CHAMPSAUR

S.A.R.L au capital de 1 010 euros

R.C.S GAP 518 002 183

Siège social : quartier la clapière, les halles solaires, 05200 EMBRUN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 avril 2024

L'an 2024, le 19 avril à 10 heures, au siège social de la société,

Les associés et cogérants de la société 6NRJ - CHAMPSAUR, société à responsabilité limitée au capital de 1 010 €, dont le siège se trouve quartier la clapière, les halles solaires, 05200 EMBRUN, se sont réunis au dit siège sur la convocation qui leur a été remise en main propre.

L'assemblée est présidée par Monsieur ELZEARD Jean Michel, cogérant.

Etaient présents :

- **SARL OSMOSE** au capital de 1 632 500 €, R.C.S. 433 289 816 GAP, siège Social : quartier la clapière, les halles solaires - 05200 EMBRUN, représentée par son gérant en exercice Mr Jean Michel ELZEARD, titulaire de 404 parts
- **SARL ESMIEU ENERGIES** au capital de 1 000 euros, R.C.S. 801 040 197 GAP, siège social : Za d'Entraigues, 05 200 EMBRUN, représentée par son gérant en exercice Mr Vincent ESMIEU, titulaire de 404 parts
- **SARL 6 NRJ** au capital de 1 163 euros, RCS 518 299 904 GAP, siège Social : quartier la clapière, les halles solaire - 05200 EMBRUN, représentée par son Gérant en exercice Mr Jean Michel ELZEARD, titulaire de 202 parts.

Et les cogérants

- **Monsieur Jean Michel ELZEARD** demeurant rue de la levée, 05200 EMBRUN.
- **Monsieur Thierry COQUILLAT**, demeurant 70 allée des Ardillots, 01480 ARS SUR FORMANS,

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et lecture du rapport de gestion sur les comptes et opérations de cet exercice,
- Approbation des comptes et quitus de la gérance,

- Affection du résultat,

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir bilan, le compte de résultat et les annexes arrêtées le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Vote à l'unanimité

DEUXIEME DECISION

Perte de l'exercice : 1 280,65 euros

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

- **1 280,65 euros en Report à nouveau**

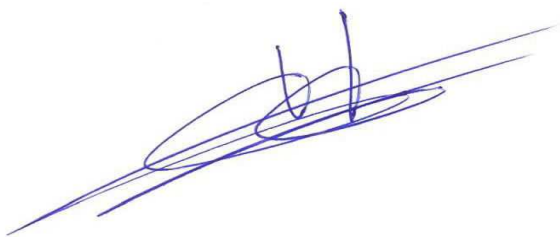
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.